RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

1000 SOLDES

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 €uros

Siège social : 3 Avenue du Général Leclerc
44190 CLISSON

330 033 044 RCS NANTES

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE

DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le deux avril à onze heures quarante,
À Saint-Berthevin,

ORDRE DU JOUR :

- **DEMISSION DE DIRECTRICES GENERALES ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

UNIQUE DECISION

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, prend acte de la démission des sociétés **TRAINER & CO, TOP SPEAK** et **TOP LOGIK** de leurs fonctions de Directrices Générales de la société, ce avec effet au 1er avril 2025.

Elle leur donne quitus entier et définitif de leur gestion à ces fonctions.

La Présidente confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de ces décisions, à l'effet de procéder à toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce ou du service informatique mentionné à l'article R.123-2 du code de commerce et accessible à l'adresse *formalites.entreprises.gouv.fr.*

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

Madame Rozenn GAUTRAIS,

